

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MARS 2017

## Présents :

René CURLY – Jean Luc LEGRAND, Christian CHAMBARD, Jean François DUMONT, Edith GRILLE, Marcel DODET, Philippe POUTHIER, Lucie FACON, Séverine SERGEANT, Christophe GAINET, Valérie ISARTE,

Excusé : Jean CURLY donne pouvoir à René CURLY.

Absente non excusée : Flora MAUTI.

**Le maire ouvre la séance à 20h30**

Une demande de modification de l'ordre du jour est acceptée par le conseil municipal à l'unanimité : Délibération sur la rémunération des élus et une délibération sur les demandes de dérogation pour les frais de scolarité des enfants inscrits dans les communes voisines.

Aucune remarque sur le compte rendu du conseil précédent. Lecture par le maire des délibérations du conseil municipal précédent.

## **Etat Civil :**

Décès de Monsieur Jean François MOUQUOD

Naissances : Diégo GIROD le 11 mars 2017

## **Demande de travaux :**

Une demande de permis de construire : Mme BREGAND

Deux déclarations préalables : M. TYRODE Dominique (toiture) et M. MARCHAND (Garage).

Le Maire donne lecture des délibérations du précédent conseil municipal, aucune remarque de la part des conseillers présents.

## **Approbation du compte administratif 2016 de la commune et des budgets annexes.**

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de René CURLY – Maire délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2016, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

### **Budget communal**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		336 826,36 €	159 048,98 €		159 048,98 €	336 826,36 €
Opérations de l'exercice	281 832,61 €	371 551,66 €	27 207,18 €	174 243,01 €	309 039,79 €	545 794,67 €
<b>TOTAUX</b>	<b>281 832,61 €</b>	<b>708 378,02 €</b>	<b>186 256,16 €</b>	<b>174 243,01 €</b>	<b>468 088,77 €</b>	<b>882 621,03 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>89 719,05 €</b>	<b>151 241,55 €</b>		<b>71 041,48 €</b>	
Reste à réaliser						
Part affectée à l'investissement	159 048,98 €				159 048,98 €	
<b>Totaux Cumulés</b>	<b>440 881,59 €</b>	<b>708 378,02 €</b>	<b>186 256,16 €</b>	<b>174 243,01 €</b>	<b>627 137,75 €</b>	<b>882 621,03 €</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>267 496,43 €</b>	<b>- 12 013,15 €</b>			<b>255 483,28 €</b>



## Budget Assainissement

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		19 149,84 €		36 909,62 €		56 059,46 €
Opérations de l'exercice	39 968,39 €	61 086,64 €	21 739,88 €	- €	61 708,27 €	61 086,64 €
<b>TOTAUX</b>	<b>39 968,39 €</b>	<b>80 236,48 €</b>	<b>21 739,88 €</b>	<b>36 909,62 €</b>	<b>61 708,27 €</b>	<b>117 146,10 €</b>
Résultat de clôture		40 268,09 €		15 169,74 €		55 437,83 €
Reste à réaliser						
Part affectée à l'investissement						
<b>Totaux Cumulés</b>	<b>39 968,39 €</b>	<b>80 236,48 €</b>	<b>21 739,88 €</b>	<b>36 909,62 €</b>	<b>61 708,27 €</b>	<b>117 146,10 €</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>40 268,09 €</b>		<b>15 169,74 €</b>		<b>55 437,83 €</b>

## Budget CCAS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		523,66 €			- €	523,66 €
Opérations de l'exercice	186,00 €	- €			186,00 €	- €
<b>TOTAUX</b>	<b>186,00 €</b>				<b>186,00 €</b>	<b>- €</b>
Résultat de clôture		523,66 €			- €	523,66 €
Reste à réaliser					- €	- €
<b>Totaux Cumulés</b>	<b>186,00 €</b>	<b>523,66 €</b>			<b>186,00 €</b>	<b>523,66 €</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>523,66 €</b>			<b>- €</b>	<b>337,66 €</b>

## Budget Lotissement

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		- €			- €	- €
Opérations de l'exercice	2 290,00 €	- €			2 290,00 €	- €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 290,00 €</b>				<b>2 290,00 €</b>	<b>- €</b>
Résultat de clôture		- €			- €	- €
Reste à réaliser					- €	- €
<b>Totaux Cumulés</b>	<b>2 290,00 €</b>	<b>- €</b>			<b>2 290,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>- €</b>			<b>- €</b>	<b>- 2 290,00 €</b>

Monsieur René CURLY quitte l'assemblée et donne pouvoir à Jean François DUMONT – 1<sup>er</sup> adjoint.

Le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité moins deux abstentions les comptes administratifs du budget communal et des budgets annexes de l'exercice 2016 à l'unanimité.

## **Approbation des comptes de gestion 2016 de la commune et des budgets annexes**

Le conseil municipal sous la présidence de Monsieur CURLY – Maire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différents sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que les comptes de gestion de la commune et de ses budgets annexes dressés pour l'exercice 2016, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part

Monsieur René CURLY quitte l'assemblée et donne pouvoir à Jean François DUMONT – 1<sup>er</sup> adjoint.

**Le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité moins deux abstentions les comptes de gestion du budget communal et des budgets annexes de l'exercice 2016 à l'unanimité moins deux abstentions.**

## **Budget Primitif communal 2017 vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017 dans les conditions ci-dessous :

	TAUX 2016	TAUX 2017
Taxe d'habitation	7.37 %	8.69 %
Taxe foncière bâtie	14.11 %	16.64 %
Taxe foncière non bâtie	22.81 %	26.90 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote cette augmentation.

**Le changement des taux correspond à une augmentation de :**

- **44.00€ à l'année pour une valeur locative moyenne de 3341.00€ – Taxe d'habitation**
- **36.00€ à l'année pour une base moyenne de 1240.00€ - taxe foncière**

### **Budget primitif communal 2017 Indemnités des élus :**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les coefficients rapportés à l'indice 1015 pour l'année 2017.

### **Budget primitif communal 2017 : affectation du résultat**

Le Conseil municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur René CURLY – Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2016

Constata un excédent de fonctionnement global de **267 496.43 €**

• <b>Solde d'exécution d'investissement</b> Excédent ou déficit d'investissement de clôture (A)	<b>-12 103.15€</b>
• <b>Restes à réaliser en investissement</b> : - Recettes (B) - Dépenses (C)	
• <b>Besoin de financement (A+B-C)</b>	<b>12 013.15€</b>

Décide, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

<b>Affectation de l'excédent de fonctionnement :</b>	
• A l'excédent de fonctionnement reporté C/002	255 483.28€
• En recettes d'investissement C/1068	12 013.15€
	<b>267 496.43€</b>

### **Vote du Budget Primitif Communal 2017**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget Primitif 2017 de la commune. Celui-ci s'équilibre comme suit

- Section de fonctionnement
  - Dépenses : 667 842.28€
  - Recettes : 667 842.28€
  
- Section d'investissement
  - Dépenses : 478 842.15€
  - Recettes : 478 842.15€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Adopte le budget primitif 2017 de la commune, tel que présenté ci-dessus.**

## **Budget assainissement 2017 : affectation du résultat**

Le Conseil municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur René CURLY – Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de 2016

Constate un excédent de fonctionnement global de **40 268.09€**

• <b>Solde d'exécution d'investissement</b> Excédent ou déficit d'investissement de clôture (A)	<b>15 169.74€</b>
• <b>Restes à réaliser en investissement</b> : - Recettes (B)	€
- Dépenses (C)	€
• <b>Besoin de financement (A+B-C)</b>	<b>0.00€</b>

***Décide, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :***

### **Vote des budgets primitifs annexes 2017**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter les budgets primitifs annexes 2016 comme suit :  
**Assainissement 2017 :**

- Section de fonctionnement
  - Dépenses : 101 485.82€
  - Recettes : 101 485.82€
- Section d'investissement
  - Dépenses : 78 151.63€
  - Recettes : 78 151.63€

#### **Nouveau Lotissement**

- Section de fonctionnement
  - Dépenses 432 332,00€
  - Recettes 432 332,00€
- Section d'investissement
  - Dépenses 216 166,00€
  - Recettes 216 166,00€

#### **CCAS 2016 :**

- Section de fonctionnement :
  - Dépenses : 337,66€
  - Recettes : 337,66€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**Adopte les budgets primitifs annexes 2017 assainissement, nouveau lotissement et CCAS tels que présentés ci-dessus.**

#### **Contrat aidé de M. LANAUD**

Le conseil municipal accepte de reconduire le contrat de M. LANAUD – employé communal **accepté à l'unanimité.**

### **Emploi d'été :**

Le Maire propose le recrutement d'un emploi d'été pour une durée de trois semaines en 2017. La création de cet emploi d'été est **acceptée à l'unanimité**.

### **Indemnité du trésorier :**

Le Maire propose de reconduire le taux de 75% de l'indice de l'indemnité du trésorier. Cette proposition est acceptée **avec 7 Pour et 4 abstentions**

### **ONF :**

Le Maire informe le conseil municipal sur les parcelles de bois qui seront exploitées en 2017 :  
Vente de bois de hêtres dans les parcelles 16, 17, 8, 9, 6, 22, 10 et 15 (274 m<sup>3</sup>), vente prévue en juin.  
Il y aura des ressources suffisantes pour l'affouage 2017.

### **Élections**

Le tableau des permanences est constitué avec les membres du conseil municipal pour les élections présidentielles et la députation.

### **Nouveau cimetière :**

Les entreprises qui ont remporté l'appel d'offres pour les travaux d'extension du cimetière sont :

- Entreprise Roger Martin pour le lot n°1 (terrassment, chemin d'accès, clôtures...)
- Entreprise Granimond pour le lot n°2 (monuments funéraires).

Décision acceptée à l'unanimité.

### **Nouveau Lotissement**

L'acte notarié a été signé avec M. Bonaventure (cession de terrain).

Il nous faut trouver une solution pour la récupération des eaux pluviales.

### **Terrain Grappe – Buisson rond**

Suite à notre de préemption sur ce terrain, il nous faudra nous acquitter de frais d'agence d'un montant de 6 000€. Vote : Accepté à l'unanimité.

### **Dérogation Scolaire :**

Certaines familles souhaitent pour des raisons personnelles inscrire leurs enfants dans les communes voisines notamment Dole. Ceci entraîne pour notre commune des frais de scolarité à payer aux communes voisines. La commune de Villette-lès-Dole refuse systématiquement d'honorer ces frais.

Recensement :

Le dernier recensement s'est bien passé. Il fait apparaître les résultats suivants :

- 334 résidences principales
- 2 résidences secondaires
- 28 logements vacants

### **Soit 364 logements d'habitation**

- 762 bulletins individuels ont été enregistrés
- 8 non-enquêtés, ce qui représente 09 personnes
- 176 enquêtes ont été remplies sur Internet
- 189 enquêtes ont été remplies par nos enquêtrices.

## QUESTIONS DIVERSES

**Ateliers mémoire pour seniors** : organisés à Villette-lès-Dole – salle des activités le 31 mars 2017 à 10h00.

**Matériel informatique de l'école** : le matériel a été installé et fonctionne à la grande satisfaction des enseignants.

**Université ouverte** : organisée le 12 avril 2016 salle polyvalente.

**Terrain de la confrérie** : Une réunion a été organisée avec la SAFER pour définir les modalités de location de ce terrain à M. Roussot. Une nouvelle rencontre aura lieu sur le terrain afin de délimiter la surface de terrain qui sera louée. Il nous faudra mettre en place une convention entre la commune et M. Roussot.

**PLUI** : la commission traitant du plan local d'urbanisme intercommunal s'est réunie. Il nous faudra travailler sur le zonage de notre territoire.

**Installation téléphonique de la mairie** : cette installation a été rénovée et est maintenant en fonction.

**Fleurissement** : l'opération « Vélos » a bien fonctionné, nous avons reçu beaucoup de vélos ce qui nous permettra d'animer notre commune pour notre fleurissement et pour la venue du Tour de France sur Dole. Des roses d'inde ont été semées par l'équipe municipale.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 23 HEURES

FAIT À VILLETTE-LÈS-DOLE, le 30 AVRIL 2017

Le MAIRE

R. CURLY